



DEPARTEMENT DES
HAUTES-ALPES
COMMUNE DE
SAINT ANDRE D'EMBRUN

**La réunion du
Conseil Municipal se déroulera**

Le mardi 02 Janvier à 18 h 00

en

Salle du «Conseil Municipal »

ORDRE DU JOUR

- ❖ Désignation du Secrétaire de séance.
- ❖ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 26 octobre 2023

Urbanisme :

1. Zones d'accélération des énergies renouvelables

Fonction Publique :

2. Institution de la Prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Institutions et Vie politique :

3. Désignation des délégués pour siéger au SIVU de l'Eau de l'Embrunais.

Questions diverses

Le Maire,


Jean-Marie MELMON

